

# Plan Climat Energie

L'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE  
s'engage pour le CLIMAT

[www.agglo-belfort.fr](http://www.agglo-belfort.fr)



# Le Plan Climat, c'est l'affaire de tous !

Depuis le 12 juillet 2010, la loi Grenelle 2 a instauré des outils en réponse aux problématiques de changement climatique : le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) et les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET).

Le SRCAE a pour objectif de définir les orientations et objectifs régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation au changement climatique.

Le SRCAE de Franche-Comté, auquel est annexé le Schéma Régional de l'Eolien, a été élaboré en concertation avec les partenaires locaux du territoire.

La loi Grenelle 2 impose aux communautés d'agglomération et aux communes de plus de 50 000 habitants la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre de leur patrimoine et de leurs compétences, ainsi que l'élaboration d'un plan climat énergie territorial avant le 31 décembre 2012.

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine s'est engagée dans cette démarche en décidant en 2008 la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial. Ce projet territorial de développement durable a pour intention de lutter contre le changement climatique. Il permet de recenser, de valoriser et de structurer les actions territoriales de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Il se décline en 2 axes de progrès transversaux :

### L'atténuation

Il vise à réduire l'impact de l'agglomération sur le climat, avec l'objectif «3 x 20» : réduction de 20% des émissions des gaz à effet de serre (GES), réduction de 20% la consommation en énergie et utilisation d'énergies renouvelables à hauteur de 20 % des besoins.

### L'adaptation

Il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

En 2010-2011, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine a mené le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats de cette étude ont été présentés le 26 mai 2011 au conseil communautaire, mais également lors d'une réunion publique, le 9 décembre 2011 à laquelle étaient conviés les experts et décideurs locaux.

En 2012, la collectivité a défini un plan d'actions territorial, qui regroupe l'ensemble des actions proposées par les acteurs locaux.

## Sommaire

<b>1. Diagnostic de l'agglomération belfortaine</b>	
1.1. Cadastre des émissions de gaz à effet de serre	05
1.2. Bilan Carbone patrimoine et services	11
1.3. L'adaptation du territoire	13
<b>2. Objectifs</b>	15
<b>3. Plan d'actions</b>	16

# 1. Diagnostic de l'agglomération belfortaine

Pour mettre en œuvre son projet de Plan Climat Energie Territorial, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine a d'abord réalisé un état des lieux complet, à travers l'élaboration de deux études :

Le cadastre des émissions de gaz à effet de serre, réalisé par ATMO Franche-Comté, qui évalue les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de la CAB.

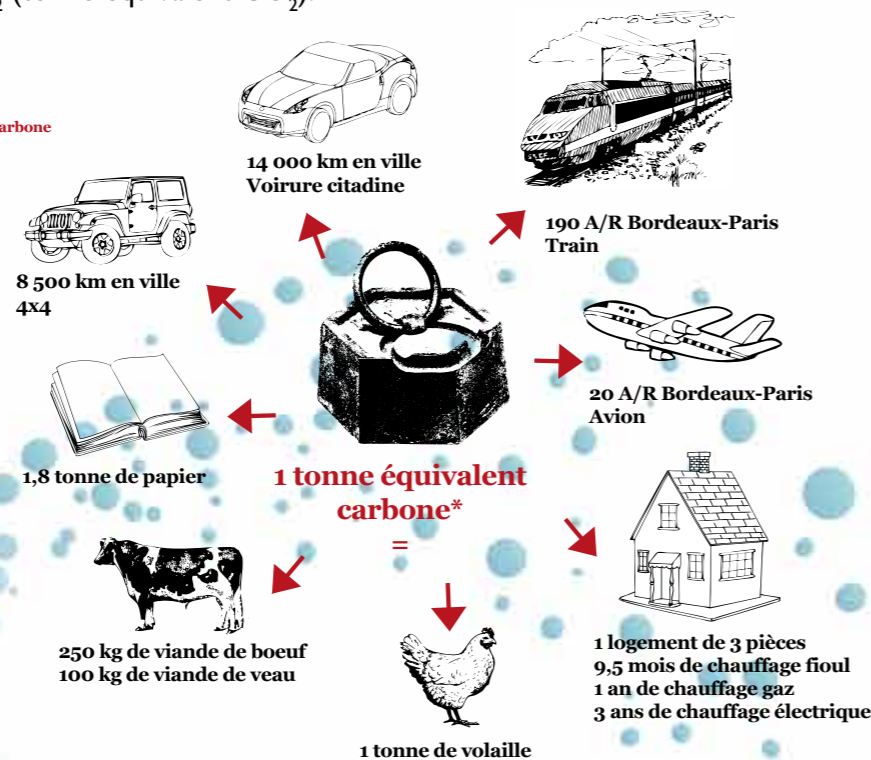
Le Bilan Carbone « Patrimoine et Services », qui permet de déterminer les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité des services et des équipements de la CAB.

Les résultats de ces études permettent de dégager des tendances concernant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des pistes d'actions.

Ils sont exprimés en teqCO<sub>2</sub> (tonne équivalent CO<sub>2</sub>).

Par exemple :

\*1 tonne équivalent CO<sub>2</sub> = 3,6 tonnes équivalent carbone



Par ailleurs, la CAB s'appuie sur l'étude menée par le Conseil Economique Social et Environnemental de Franche-Comté (Le climat change, la Franche-Comté s'adapte, Juillet 2010). Construite à partir de l'expertise scientifique de Météo France qui a réalisé plusieurs simulations d'évolution du climat en Franche-Comté au cours des prochaines décennies, cette étude invite à anticiper et à réfléchir dès à présent aux mesures d'adaptation possibles.

## 1.1 Le cadastre des émissions de gaz à effet de serre

Cette étude a pour objectifs de déterminer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie :

- géographiquement,
- par type d'usage.

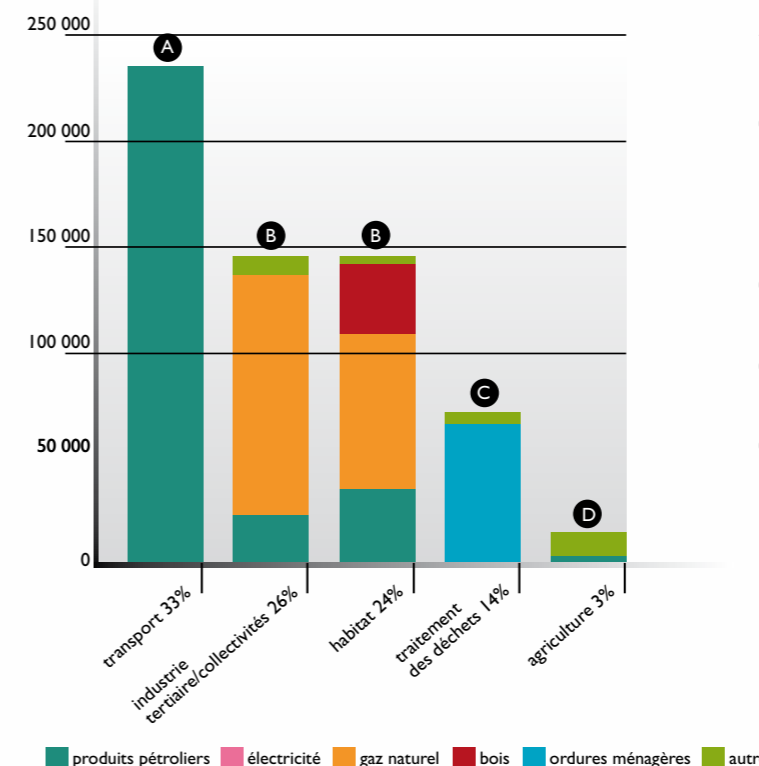
Le cadastre des émissions est une évaluation des quantités de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies produites sur un territoire donné. Il est basé sur le croisement de données sur les activités du territoire (habitat, industrie, transport...) et des facteurs d'émissions, définis nationalement, relatifs à l'impact sur l'atmosphère des substances émises. Il ne s'agit donc pas d'un relevé de concentrations de gaz à effet de serre dans l'air, mais d'un calcul précis de l'impact sur le climat des activités du territoire.

Cette étude nécessite de collecter un très grand nombre de données.

A titre indicatif, l'élaboration du cadastre en 2011 a mobilisé 25 millions de données.

Le territoire de la CAB émet 572 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an soit 6 teq CO<sub>2</sub> par habitant. Cette moyenne est inférieure à la moyenne nationale (de 8,2 teq CO<sub>2</sub> par habitant). Les principaux secteurs d'émissions de gaz à effet de serre sont les transports et l'habitat.

Les émissions de gaz à effet de serre :



### Analyse des productions de gaz à effet de serre sur le territoire de la CAB

- A** Combustion de carburants. L'autoroute A36 représente 11 % des émissions de gaz à effet de serre. Les véhicules particuliers représentent 17 % des émissions.
- B** Il s'agit principalement du chauffage mais aussi de la production d'eau chaude.
- C** Emissions de gaz à effet de serre localisées à Bourogne, liées à l'incinération des déchets.
- D** Production de méthane liée à l'activité d'élevage.

Remarque : l'électricité étant peu émettrice de gaz à effet de serre, sa contribution est presque nulle dans les émissions de gaz à effet de serre.

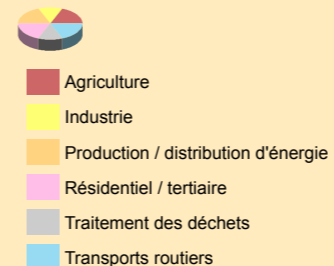
## Répartition spatiale des émissions de gaz à effet de serre



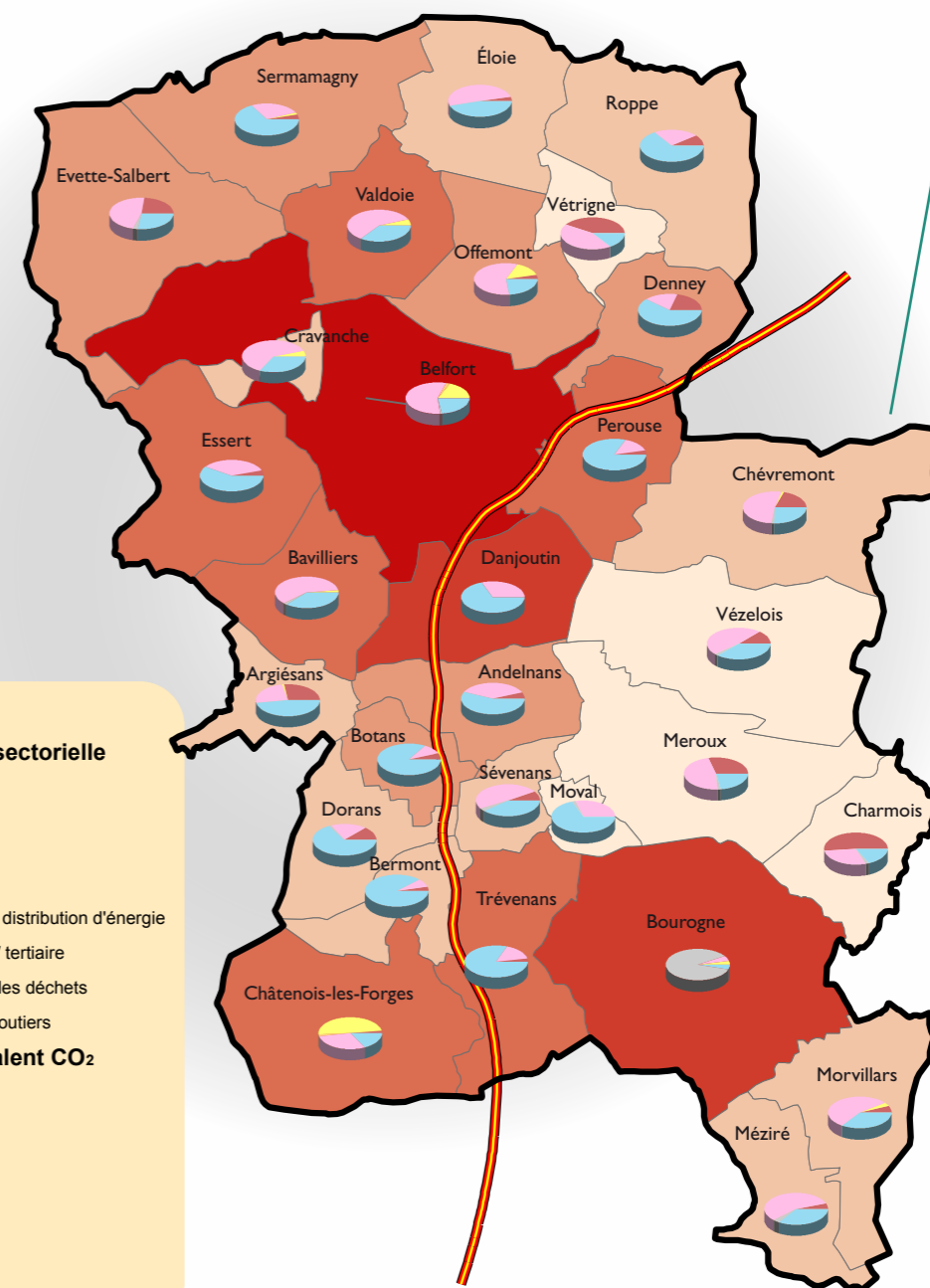
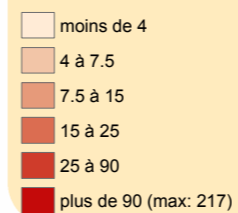
Emissions de GES exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>  
Année de référence 2008 (version 2010)

### Légende

#### Répartition sectorielle



#### PRG en équivalent CO<sub>2</sub> kilotonnes/an

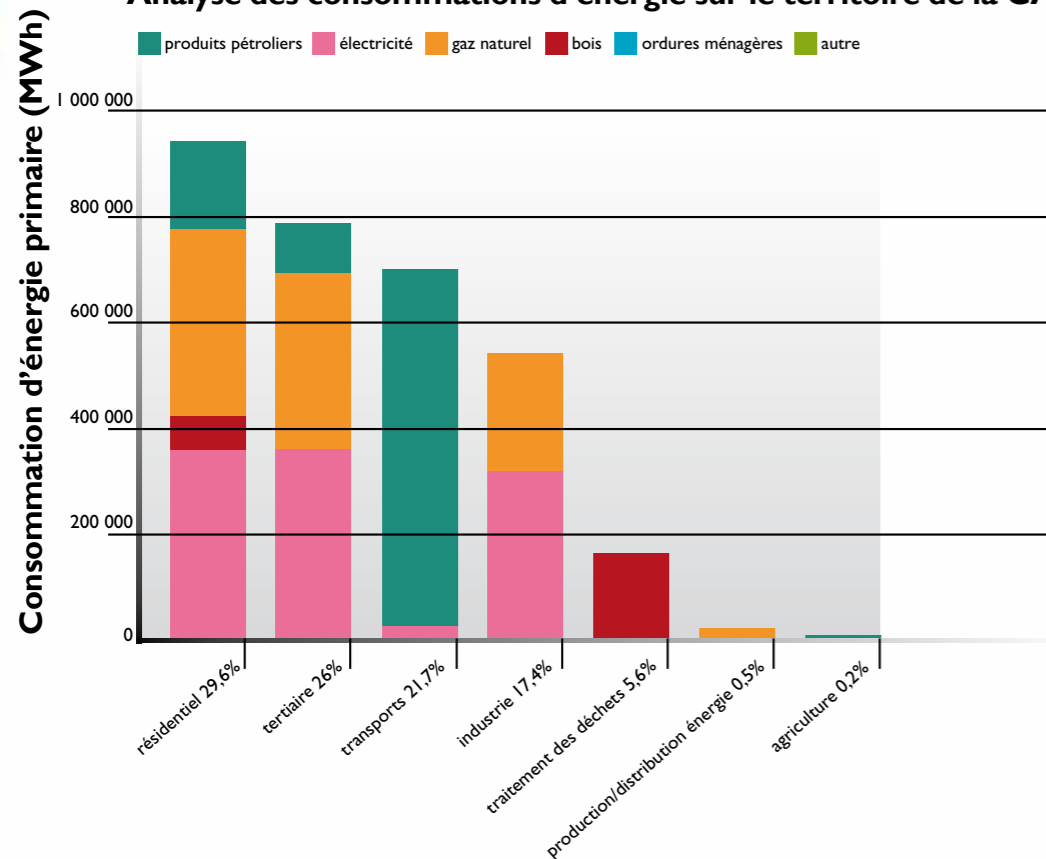


### A noter

- Principale commune émettrice de GES : Belfort, avec 38 % des émissions de gaz à effet de serre de la CAB.
- Bourogne est la deuxième commune émettrice de gaz à effet de serre avec 15 % des émissions de la CAB dont 93 % sont dus à l'usine d'incinération des déchets.
- Les émissions de gaz à effet de serre de l'A36, la RN 1019 et la D83 impactent fortement les communes traversées par ces infrastructures.
- Mise en évidence du phénomène de périurbanisation, avec une part prépondérante du résidentiel / tertiaire dans les communes périphériques de Belfort.

# Les consommations d'énergie de la CAB

## Analyse des consommations d'énergie sur le territoire de la CAB



### Secteur résidentiel

La CAB compte 41 664 logements, dont les 2/3 ont été construits avant 1974. La répartition géographique est assez similaire à celle de la population.

### Secteur tertiaire

Il s'agit des activités tertiaires privées et des services publics (administrations, écoles, collèges et lycées).

### Transports

La consommation de carburants se répartit à 75 % de gazole (soit environ 53 millions de litres) et 22 % d'essence (soit environ 16 millions de litres).

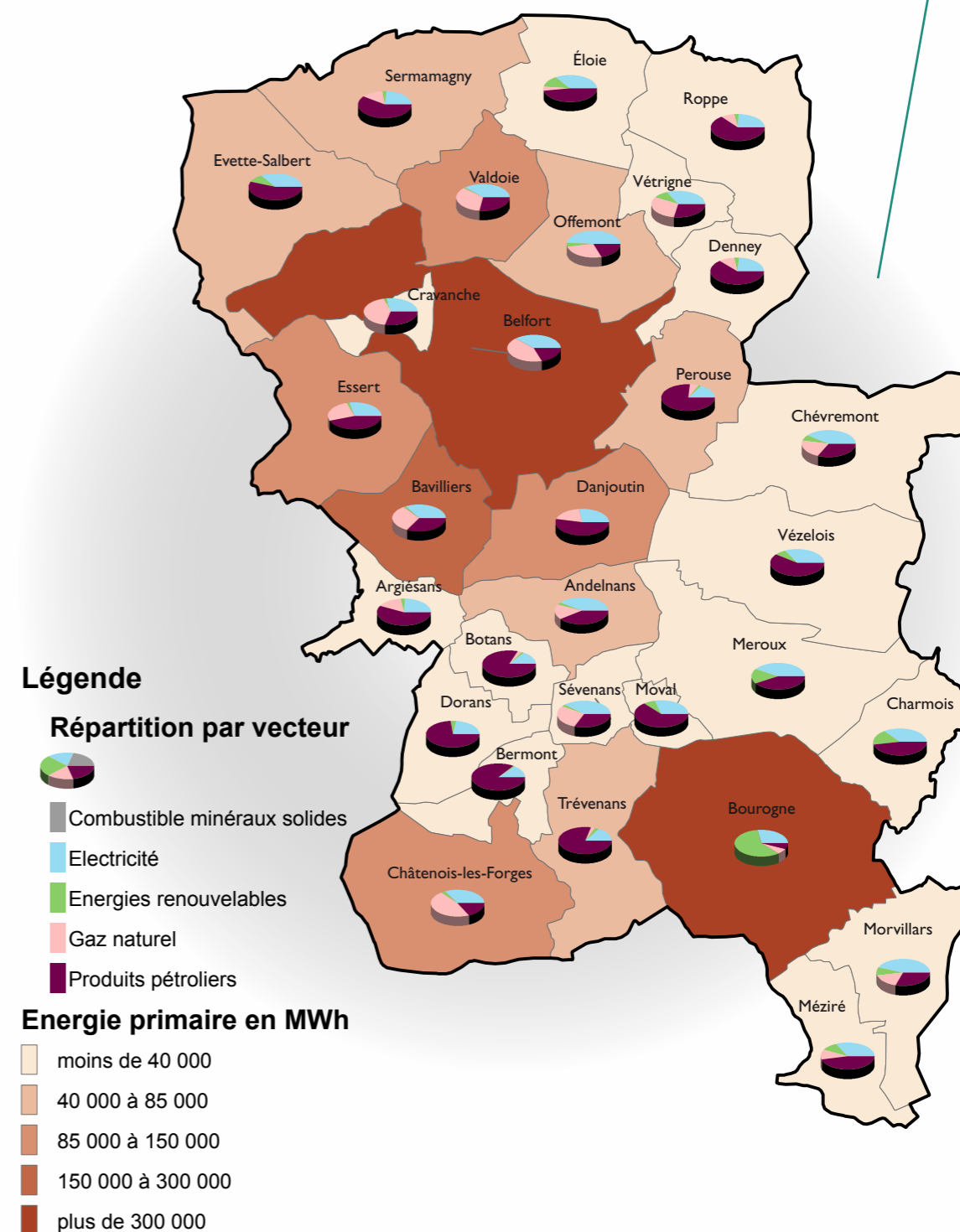
### Industrie

A l'exception de GE Energie et Alstom, les industries utilisent prioritairement l'électricité comme vecteur d'énergie.

### Traitement des déchets et agriculture

L'essentiel des émissions étant non énergétiques (hors UIOM de Bourogne), l'analyse n'est pertinente que pour les émissions de gaz à effet de serre.

## Consommation d'énergie primaire en MWh par commune et répartition sectorielle de ces consommations Année de référence 2008



# Plan Climat Énergie

Nature  
Bilan carbone  
CO<sub>2</sub>



## 1.2 Le Bilan Carbone Patrimoine et Services®

Le Bilan Carbone évalue les émissions de gaz à effet de serre générées par les services et le patrimoine de la collectivité.

Ces émissions se répartissent en six catégories :

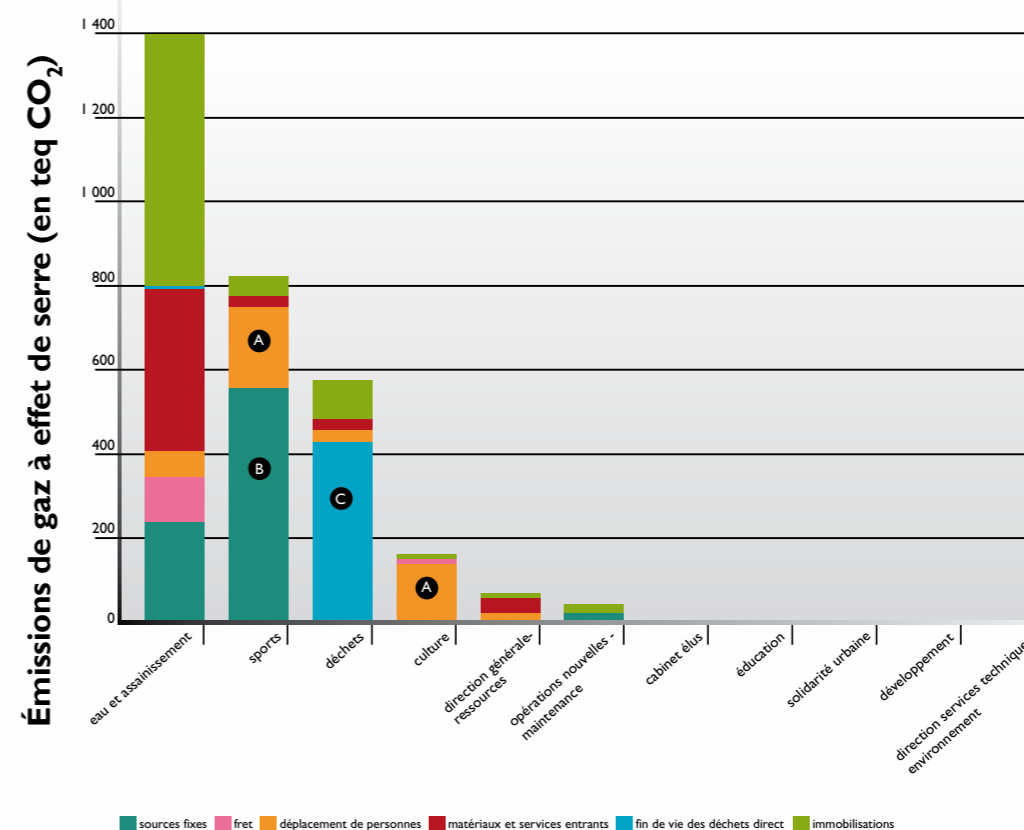
- Sources fixes : les consommations d'électricité, de gaz et de fuel
- Déplacements des personnes : agents, élus et visiteurs (élèves des écoles de musique, usagers des piscines et patinoire,...)
- Matériaux et services entrants
- Fret interne (déplacements de camions et d'engins) et fret fournisseur
- Fin de vie des déchets générés par les services
- Immobilisations (énergie grise) : prise en compte des émissions de GES liées à la construction des bâtiments et des infrastructures

Il est impossible de comparer les chiffres obtenus par la CAB à ceux d'autres collectivités équivalentes faute de références nationales. Par ailleurs, il ne serait pas pertinent de comparer des collectivités ne partageant pas les mêmes compétences.

## Le Bilan Carbone® pour la CAB a été évalué en 2008 à 11 432 teqCO<sub>2</sub>

Ce bilan met en évidence le rôle majeur des bâtiments et des infrastructures eau-assainissement (sources fixes 28 % et immobilisations 25 %) qui caractérise les structures ayant principalement des activités de services.

Émissions de gaz à effet de serre par service, en teqCO<sub>2</sub>

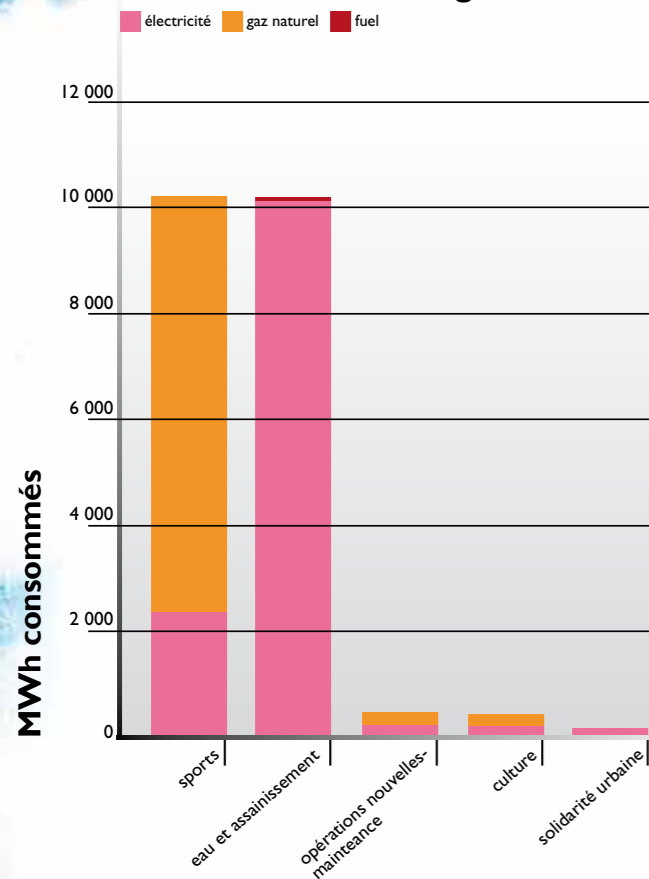


**A** Les déplacements des usagers des piscines, de la patinoire et des élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental représentent 9 % du total des gaz à effet de serre de la CAB.

**B** Il s'agit des consommations de gaz des piscines et de la patinoire.

**C** La collecte des déchets ménagers représente 17 % des émissions de gaz à effet de serre de la CAB avec 236 694 litres de carburants consommés en 2008.

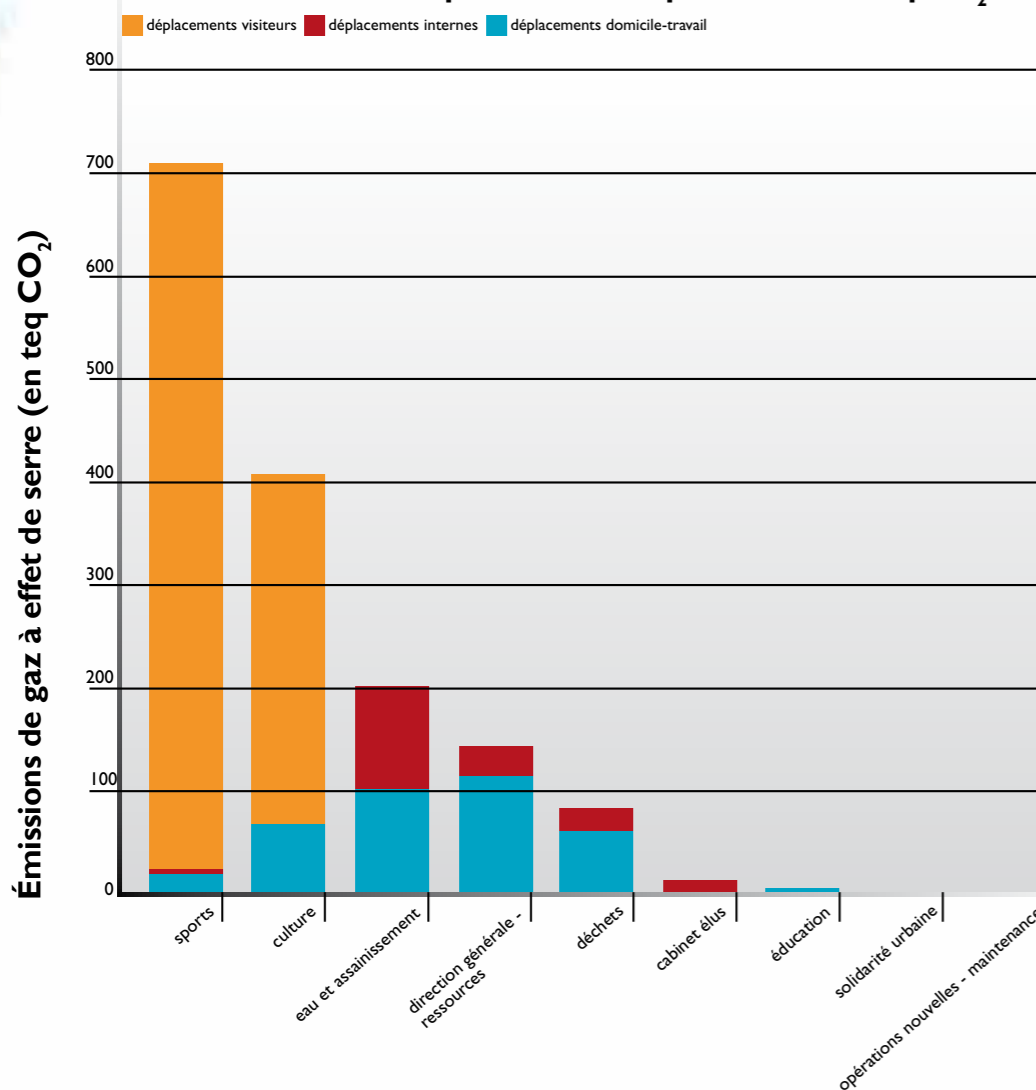
### Consommation d'énergie de la CAB en 2008 (en MWh)



Au niveau des consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre proviennent essentiellement du gaz naturel (8 300 MWh/an), même si la consommation d'électricité est largement supérieure (13 900 MWh/an).



### Émissions liées aux déplacements de personnes en teq CO<sub>2</sub>/an



Les déplacements des agents pour se rendre à leur travail représentent 4 % du bilan de la CAB avec 1 040 teqCO<sub>2</sub>. 67 % des trajets sont réalisés en voiture, ce qui représente 2 048 418 km parcourus en 2008.

## 1.3 L'adaptation du territoire

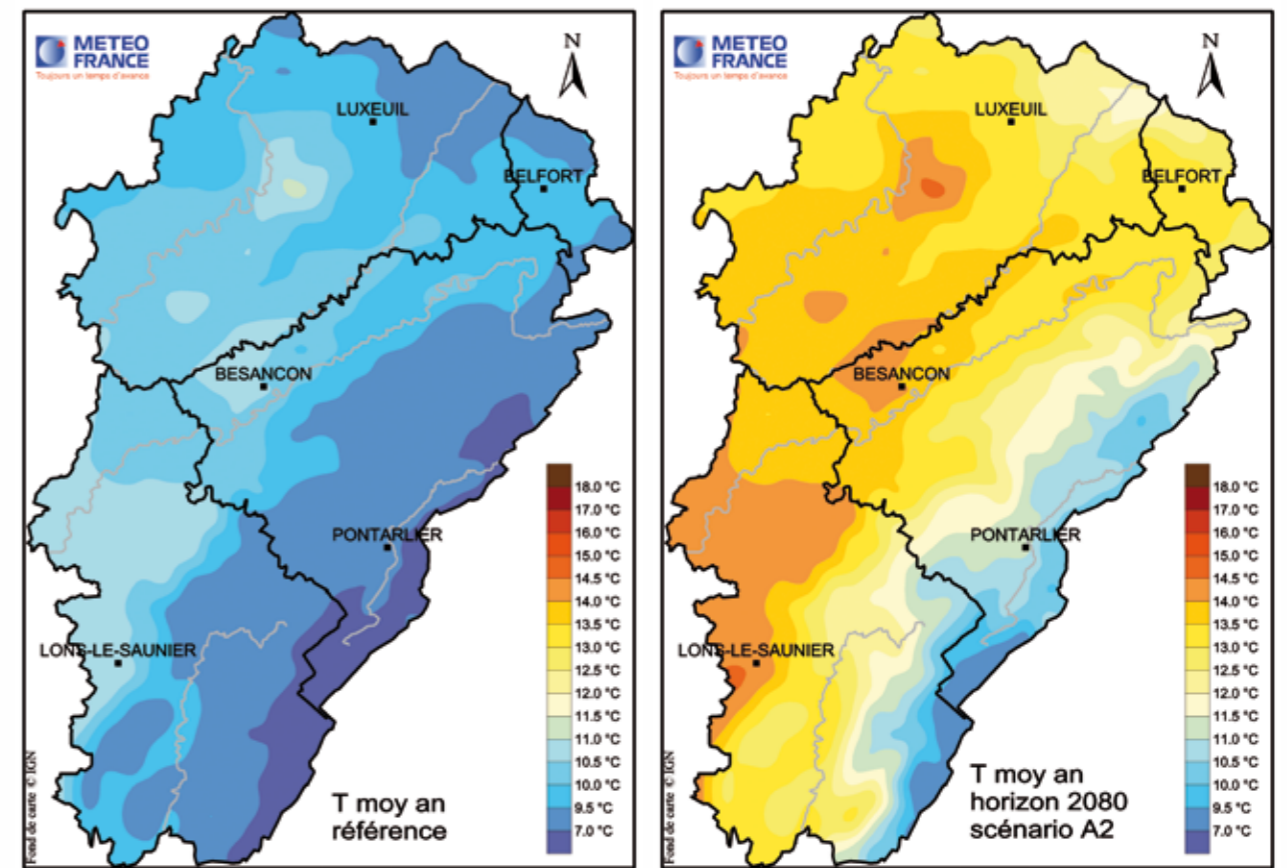
L'étude menée par le Conseil Economique Social et Environnemental de Franche-Comté a pour objectif de sensibiliser chaque acteur franc-comtois aux effets des évolutions climatiques et aux actions possibles à entreprendre.

Météo France a ainsi construit des modèles régionaux d'évolution climatique.

Les modèles prévoient :

- une hausse des températures moyennes et du nombre de jours où la température maximale dépassera 25°C,
- une diminution du nombre de jours de gel.

Températures moyennes annuelles :

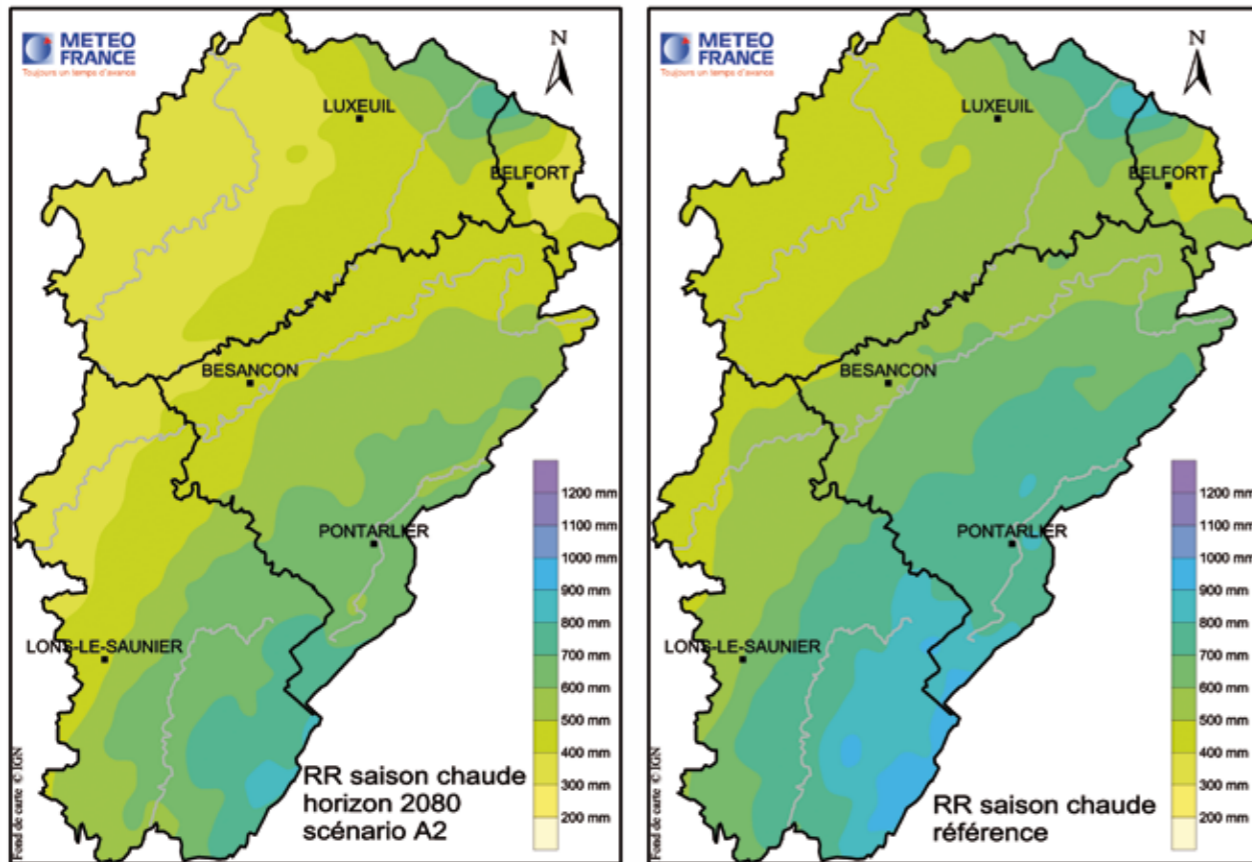


Climatologie de référence (1971/2000)

Horizon 2080

- une augmentation des précipitations hivernales (d'octobre à mars inclus) dès 2030,
- une baisse des précipitations estivales (d'avril à septembre inclus) assez nette, surtout à l'horizon 2050,
- une diminution des précipitations annuelles pour l'horizon 2080.

Hauteur moyenne des précipitations d'avril à septembre :



Climatologie de référence (1971/2000)

Horizon 2080

Ainsi, les modifications climatiques auront des conséquences notamment sur la ressource en eau, l'agriculture et la forêt mais également sur les activités touristiques, l'habitat, la santé, etc.



## 2. Objectifs

La loi Grenelle 2 n'impose pas d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et les objectifs nationaux.

Ainsi, les élus de la CAB ont validé l'objectif de «3 x 20» d'ici 2020 lors du Conseil Communautaire du 26 mai 2011.

- réduction de 20 % de l'émission des gaz à effet de serre
- réduction de 20 % de la consommation en énergie
- utilisation de 20 % d'énergies renouvelables

Cet objectif ambitieux s'inscrit dans une vision à plus long terme avec comme point de mire l'atteinte du facteur 4 d'ici 2050 (réduction par 4 des émissions de GES d'ici 2050). Ainsi, le Plan Climat Énergie Territorial de la CAB est cohérent avec les objectifs nationaux et ceux du SRCAE.

Pour mettre en œuvre son PCET, la CAB souhaite décliner ses actions selon cinq axes opérationnels :

•• **Axe 1** Résidentiel-aménagement du territoire : Encourager les initiatives locales visant à faire face à la précarité énergétique. Lutter contre l'étalement urbain.

•• **Axe 2** Transports-déplacements : Les déplacements quotidiens ont augmenté de 20 % en 10 ans. Il est nécessaire de diversifier les solutions de mobilité, conforter les modes doux et aménager les voies structurantes.

•• **Axe 3** Activités économiques : des initiatives locales se mettent en place pour aider les entreprises à faire face à l'augmentation du coût des énergies.

•• **Axe 4** Collectivités : les communes et la CAB doivent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

•• **Axe 5** Orientations transversales : Des démarches transversales se mettent en place afin de faire face au dérèglement climatique à venir.

En plus de ces axes opérationnels, les actions se répartissent à différentes échelles :

- Périmètre interne : c'est l'échelle des services et du patrimoine de la CAB. Cette réflexion est notamment étayée par le Bilan Carbone que la CAB a réalisé en 2010-2011.
- Périmètre des politiques publiques : la CAB peut agir via ses compétences propres (habitat, déplacements...).
- Périmètre externe : à ce niveau, la CAB joue un rôle fédérateur, de mobilisation auprès des partenaires locaux (Chambre de Commerce et d'Industrie...).



### 3. Plan d'actions

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les actions envisagées en fonction de leur axe opérationnel.

Elles sont ensuite détaillées dans les fiches individuelles de présentation. (p.17 à 35)

Axe	Thématique	Objectif 3x20 %	Programme d'actions	N° fiches actions
1. Résidentiel-aménagement du territoire	Habitat et urbanisme	. 27 900 teqCO <sub>2</sub> . 193 000 MWh	. Programme Local de l'Habitat . Programme régional Effilogis . Programme de rénovation des logements de Territoire Habitat . Schéma de Cohérence Territoriale	1 à 3
2. Transports/déplacements	Transports	. 37 500 teqCO <sub>2</sub> . 141 400 MWh	. Système de mobilité . Plan de déplacement Ville, CAB . Plan de déplacement entreprise de plus de 500 salariés	4 à 8
3. Activités économiques	Industrie tertiaire	. 23 900 teqCO <sub>2</sub> . 316 000 MWh	. Perdez vos kilowatts superflus . Charte CO <sub>2</sub> , les transporteurs s'engagent . Pack de performance énergétique . Conforter les filières énergie et transport	9 à 12
4. Collectivités	Exemplarité	. 4 500 teqCO <sub>2</sub> . 13 500 MWh	. Plan d'actions énergie-climat interne de la CAB . Plan d'actions énergie-climat interne de la Ville de Belfort . Mobiliser les communes	13 à 15
	Déchets	. 16 100 teqCO <sub>2</sub> . 36 500 MWh	. Collecte sélective des déchets et déchetteries	16
5. Actions transversales	Production et distribution d'énergie	+ 1 400 teqCO <sub>2</sub> + 13 500 MWh	. Plan d'approvisionnement bois-énergie	17
	Emissions de particules fines		. Plan de protection de l'atmosphère	18
	Adaptation		. Adaptation au changement climatique	19

- .. Orientation stratégique : Réduire la précarité énergétique
- .. Périmètre : Politique publique

#### Contexte et enjeux :

En 2008, le secteur résidentiel a consommé 965 940 MWh. La principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie est le chauffage (63 % du résidentiel). L'augmentation du prix des énergies va augmenter le nombre de foyers en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire des foyers se trouvant dans l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable).

#### Contenu de l'action :

- .. Informer les propriétaires sur les techniques d'amélioration de l'habitat et sur les possibilités financières, notamment dans le cadre du programme Effilogis
- .. Accompagner les propriétaires dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur bien immobilier.

#### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2013	. Information aux propriétaires et aux locataires	. Nombre de contacts Gaïa Energies . Nombre de contacts Pact-Arim	GAIA Energies Pact-Arim
	. Rénover le parc immobilier de l'agglomération belfortaine	. Avancement des travaux Programme Effilogis	Service Habitat Région
Maitrise d'ouvrage	CAB Région Franche-Comté	<b>Contact</b>	Gaïa Energies david.boileau@gaia-energies.org
Partenaire référent	Gaïa Energies Pact Arim CAB - Direction de l'habitat		Pact Arim bccaalchera@logilia.com
			CAB fbrun@agglo-belfort.fr

# Fiche Action n°2

## Soutien aux programmes de réhabilitation des logements sociaux

- .. Orientation stratégique : Réduire la précarité énergétique
- .. Périmètre : Externe

### Contexte et enjeux :

En 2008, le secteur résidentiel a consommé 965 940 MWh. La principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie est le chauffage (63 % du résidentiel). L'augmentation du prix des énergies va augmenter le nombre de foyers en situation de précarité énergétique (c'est-à-dire des foyers se trouvant dans l'incapacité à pouvoir chauffer correctement leur logement, et ceci à un coût acceptable).

### Contenu de l'action :

- .. Soutenir les programmes de réhabilitation des logements sociaux.

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	20 % du parc rénové (Objectif SRCAE)	Nombre de logements rénovés	Bailleurs sociaux
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	Bailleurs sociaux, dont Territoire Habitat	<b>Contact</b>	Territoire Habitat NEOLIA ICF Société Nationale Immobilière
<b>Partenaire référent</b>	CAB - Direction de l'habitat		

# Fiche Action n°3

## Renforcer la cohérence urbaine

- .. Orientation stratégique : Lutter contre l'étalement urbain
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Comme toutes les agglomérations, Belfort est touchée par l'expansion urbaine. L'habitat collectif se concentre à 68 % dans la ville centre qui accueille seulement 14 % des logements individuels. Plus on s'éloigne du centre, plus le développement est lié à la construction neuve. Cet émiettement urbain est le résultat d'un développement territorial insuffisamment maîtrisé, avec des conséquences économiques, sociales et environnementales.

### Contenu de l'action :

- .. Soutenir le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- .. Assurer une politique de l'habitat équilibrée

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	. Valider le SCOT  . Poursuivre le Plan Local de l'Habitat avec 3 objectifs : mixité sociale, attractivité de l'agglomération et soutien au développement durable	. Délibération de finalisation du SCOT  . Nombre d'aides dans le cadre du Programme Local de l'Habitat	CAB et Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort  CAB
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	CAB Syndicat Mixte du SCOT	<b>Contact</b>	Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
<b>Partenaire référent</b>	Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort		

# Fiche Action n°4

## Systeme de mobilité

- .. Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Le déplacement en véhicule personnel représente 11 % des consommations d'énergie de l'agglomération et 17 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes routiers de Belfort. L'usage de la voiture personnelle sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.

### Contenu de l'action :

- .. Redessiner un plan de circulation urbain
- .. Accélérer le cadencement des bus urbains
- .. Encourager l'utilisation des transports en commun par la création de parkings relais à l'entrée de la ville de Belfort
- .. Mise en place d'une plateforme d'auto-partage

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	. Un nouveau plan de circulation des bus urbains est mis en place  . Création des nouveaux parkings relais  . Réduction de 22 % des émissions de GES - soit 1,794 teqCO2/h	. Nombre de nouvelles lignes en fonctionnement  . Avancement des travaux  . Bilan Carbone SMTC	Syndicat Mixte des Transports (SMTC)     SMTC
Maitrise d'ouvrage	SMTC	<b>Contact</b>	bdelavelle@agglo-belfort.fr
Partenaire référent	CAB - Service déplacements		

# Fiche Action n°5

## Favoriser la mobilité et faciliter les déplacements en modes doux

- .. Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Le déplacement en véhicule personnel représente 11 % des consommations d'énergie de l'agglomération et 17 % des émissions de gaz à effet de serre.

Afin de maintenir l'accessibilité des lieux de vie et des grands équipements, il est nécessaire de mener une politique de mobilité équilibrée, qui rompe avec le tout-automobile.

### Contenu de l'action :

- .. Développer un système de mise à disposition de vélos,
- .. Construire une offre de mobilité douce semblable aux grandes agglomérations avec des tarifs bas,
- .. Conforter les modes de déplacements doux en partenariat avec le Conseil Général du Territoire de Belfort et les communes concernées,
- .. Développer et structurer un réseau de pistes cyclables.

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	. Mise en place d'un système de mise à disposition de vélos  . Développer le réseau de pistes cyclables	. Nombre de plateformes de mise à disposition de vélos  . Nombre de kilomètres de pistes cyclables communautaires	Syndicat Mixte des Transports (SMTC)  Service Déplacements de la CAB
Maitrise d'ouvrage	SMTC CAB Conseil Général 90 Communes	<b>Contact</b>	bdelavelle@agglo-belfort.fr
Partenaire référent	CAB - Service déplacements		

# Fiche Action n°6

## Mise en œuvre du plan de déplacement du personnel interne à la CAB

- Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- Périmètre : Interne

### Contexte et enjeux :

Le déplacement en véhicule personnel représente 11 % des consommations d'énergie de l'agglomération et 17 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes routiers de Belfort. L'usage de la voiture particulière sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.

Par ailleurs, le déplacement des agents de la CAB à leur travail s'effectue majoritairement en voiture, et représente 4 % du bilan global de la CAB.

Afin de préparer chaque agent des collectivités de la CAB et de la Ville de Belfort à ces changements, il est nécessaire de mettre en place un accompagnement et un soutien vers de nouvelles pratiques de déplacements.

### Contenu de l'action :

- Utilisation des transports en commun. Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun, la Ville de Belfort et la CAB encouragent leurs agents par le remboursement de l'abonnement aux transports en commun, à hauteur de 90 % pour les agents de catégorie C, 80 % pour les agents de catégorie B et 70 % pour les agents de catégorie A
- Utilisation des vélos électriques. Les agents qui le souhaitent peuvent utiliser non seulement les vélos de service pour leurs déplacements professionnels, mais aussi pour les déplacements jusqu'à leur domicile
- Covoiturage : mise en place d'une plate-forme de covoiturage et réservation de places de parking aux personnes pratiquant le covoiturage

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2013	Augmentation du nombre d'abonnements Optymo pris en charge	Nombre d'abonnement Optymo pris en charge	Direction des Ressources Humaines Ville et CAB
2012-2014	Augmentation de l'utilisation des vélos de service	Km parcourus ou volume horaire d'emprunt	Service déplacements
2012-2013	5 places de parking de covoiturage réservées	Nombre d'inscriptions sur la plate-forme de covoiturage	Association mobilibre
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	CAB / Ville de Belfort	<b>Contact</b>	Direction des Ressources Humaines

# Fiche Action n°7

## Mise en place des plans de déplacements entreprises pour les structures de plus de 500 salariés

- Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- Périmètre : Échelle externe

### Contexte et enjeux :

La mise en place du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine va obliger les entreprises à s'engager dans la réalisation de plans de déplacement.

Le déplacement en véhicule personnel représente 11 % des consommations d'énergie de l'agglomération et 17 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le déploiement du nouveau plan de circulation des bus urbains va modifier profondément les axes routiers de Belfort. L'usage de la voiture personnelle sera plus contraint. Le piéton et les transports doux auront dès lors une place de choix dans la ville.

### Contenu de l'action :

- Sensibiliser les entreprises au Plan de Protection de l'Atmosphère
- Sensibiliser les entreprises de plus de 500 salariés à la mise en place de plan de déplacement du personnel

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012	Validation du PPA	Arrêtés préfectoraux	Préfet du Doubs
2012-2014	Mise en place de PDE pour les entreprises de plus de 500 salariés	Nombre de PDE mis en place	Préfet du Doubs
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	Etat	<b>Contact</b>	Fabienne Perrigouard fabienne.perrigouard@developpement-durable.gouv.fr
<b>Partenaire référent</b>	Syndicat Mixte des Transports (SMTC)		

# Fiche Action n°8

## Encourager les transports en train

- .. Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Au niveau régional, les transports sur route représentent 98 % des consommations d'énergie liées aux transports de marchandises et de personnes mais également 99 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.

Afin d'encourager le transport ferroviaire de personnes et de marchandises entre agglomérations, il est nécessaire d'élargir l'offre de transport en commun par la remise en service de lignes ferroviaires.

### Contenu de l'action :

- .. Soutenir la réouverture de la ligne Belfort-Delle
- .. Encourager l'électrification de la ligne Belfort-Epinal
- .. Permettre le déplacement des activités autour de la nouvelle gare TGV via la zone d'activités «La Jonxion»
- .. Soutenir la rénovation de la gare centrale dans son rôle nouveau de pôle multimodal et l'amélioration de son accessibilité (ascenseurs, rampes d'accès..)

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	. Ouverture de la ligne Belfort-Delle	.Avancement travaux	Réseau Ferré de France
	. Electrification de la ligne Belfort-Epinal	.Avancement travaux	Réseau Ferré de France
Maitrise d'ouvrage	Réseau Ferré de France		

# Fiche Action n°9

## Programme d'actions «Perdez vos kilowatts superflus»

- .. Orientation stratégique : Réduire les déplacements en véhicule particulier
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie s'est engagée dans un programme d'accompagnement des entreprises pour la maîtrise et la réduction des postes consommateurs d'énergie. Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort est chargée de réaliser un pré-diagnostic et des préconisations pour réduire les factures énergétiques dans les entreprises qui la sollicitent.

A ce jour, elle a effectué 11 audits.

Dans la totalité des audits, les premières préconisations faites par la Chambre de Commerce et d'Industrie ont permis des améliorations dans les entreprises.

### Contenu de l'action :

- .. Faire connaître le programme «Perdez vos kilowatts superflus» aux entreprises locales

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Augmentation du nombre d'entreprises auditées	Nombre d'audits	Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort
Maitrise d'ouvrage	Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort	<b>Contact</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort, Alexia Lavallée alavallee@belfort.cci.fr

# Fiche Action n°10

## Charte CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent

- .. Orientation stratégique : Maitrise des consommations de carburants
- .. Périmètre : Externe

### Contexte et enjeux :

Le secteur des transports routiers représente 33 % des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération. L'agglomération belfortaine est traversée par deux axes routiers importants : l'autoroute A36 et la nationale RN1019, qui impactent fortement ce bilan.

Par ailleurs, l'agglomération belfortaine fait l'objet d'un plan de protection de l'atmosphère suite au dépassement des valeurs limites pour les particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm (PM10).

Son objectif est de réduire les concentrations de PM10 dans l'environnement.

### Contenu de l'action :

- .. Les entreprises de transports de marchandise et de voyageurs s'engagent volontairement sur trois ans dans un plan d'actions concret et personnalisé : suivi de la consommation de carburant, entretien des véhicules, choix de pneumatiques, boîtes à vitesses robotisées, formation des chauffeurs à l'éco-conduite, etc.

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Engagement de transporteurs routiers	Nombre de transporteurs engagés	Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort
Maitrise d'ouvrage	Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort	Contact	Alexia Lavallée alavallee@belfort.cci.fr

# Fiche Action n°11

## Programme d'actions «Pack de Performance Energétique»

- .. Orientation stratégique : Maitrise des consommations de carburants
- .. Périmètre : Externe

### Contexte et enjeux :

Selon les secteurs d'activité, le poids des consommations d'énergie peut atteindre 3 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. L'augmentation du prix des énergies fossiles va alourdir cette part. Ainsi, la Chambre des métiers et de l'artisanat aide les petites entreprises à faire le point sur leurs consommations d'énergie et les accompagne dans la réalisation d'un diagnostic énergétique avec le Pack de Performance Energétique (PPE).

### Contenu de l'action :

- .. Informer du dispositif mis en place par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Augmentation du nombre d'entreprises auditées	Nombre d'audits	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Maitrise d'ouvrage	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région Franche-Comté	Contact	François Débouchage f.debouchage@cma-belfort.fr

# Fiche Action n°12

## Conforter les filières énergie et transport

- .. Orientation stratégique : Augmenter l'attractivité du territoire
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Bien que la désindustrialisation touche la France et l'Europe, la CAB résiste mieux que d'autres territoires industriels. L'industrie reste le vecteur essentiel du développement économique de l'aire urbaine. Afin de soutenir ce maintien de l'emploi et de l'activité, la CAB a choisi de concentrer ses efforts sur les secteurs de l'énergie et des transports.

### Contenu de l'action :

- .. Promouvoir la vallée de l'énergie
- .. Développer le tissu de PME-PMI essentielles pour l'emploi
- .. Poursuivre TECHN'HOM et les zones d'activités existantes
- .. Donner vie à la Jonxion, avec la création d'un parc expo
- .. Adhérer à l'association Energie Cités

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Développement d'un tissu d'entreprises	Nombre de nouvelles entreprises installées	CAB – Direction du développement et de l'aménagement
Maitrise d'ouvrage	CAB	Contact	Pierre Chauve pchauve@agglo-belfort.fr

# Fiche Action n°13

## Plan d'actions énergie-climat interne de la CAB

- .. Orientation stratégique : Lutter contre l'étalement urbain
- .. Périmètre : Interne

### Contexte et enjeux :

La CAB souhaite se montrer exemplaire en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Après la réalisation de son Bilan Carbone, elle met en place un plan d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % et de diminuer de 20 % les consommations d'énergie à l'horizon 2020.

### Contenu de l'action :

- .. Mise en place d'un plan d'actions pour réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre
- .. Mise en place d'un plan d'actions pour réduire de 20 % les consommations d'énergie

### Exemple d'actions entreprises :

- .. Changement des pompes à l'usine de production d'eau potable de Belfort
- .. Amélioration de l'efficacité énergétique de la station d'épuration de Belfort
- .. Récupération de chaleur dans le réseau d'eau usée à la station d'épuration de Belfort
- .. Transfert de services dans le bâtiment de l'ancien MESS réhabilité
- .. Création du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental
- .. Multiplication par 2 des déplacements domicile-travail en modes doux
- .. Utilisation des vélos de service pour 5 % des trajets professionnels
- .. Diminution de 35 % de la consommation de papier dans les bureaux
- .. Multiplication par 2 du nombre de visiteurs venant en bus dans les équipements communautaires
- .. Division par 2 du volume de papier non recyclé dans les bureaux
- .. Mise en place d'un traitement à la chaux à l'usine de production d'eau potable de Belfort
- .. Optimisation des tournées de ramassage des déchets ménagers
- .. Acquisition progressive de véhicules décarbonnés par la Ville de Belfort et la CAB

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre	Révision du Bilan Carbone	Direction de l'environnement Ville de Belfort
Maitrise d'ouvrage	CAB	Contact	Coralie Silvestre coraliesilvestre@mairie-belfort.fr
Partenaire référent	CAB - Direction de l'environnement		

# Fiche Action n°14

## Plan d'actions énergie-climat interne de la Ville de Belfort

- .. Orientation stratégique : Accompagnement vers des économies d'énergie
- .. Périmètre : Interne

### Contexte et enjeux :

Dans le cadre de la mutualisation des services communautaires et municipaux, il est important que la Ville de Belfort participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie. Ainsi, en complément du plan d'actions mis en œuvre par la CAB, la Ville de Belfort réalise actuellement son propre plan interne énergie-climat.

### Contenu de l'action :

- .. Mise en place d'un plan d'actions pour réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre
  - .. Mise en place d'un plan d'actions pour réduire de 20 % les consommations d'énergie
- Exemples d'actions entreprises :
- .. Mise en place d'ampoules Sodium Haute Pression pour l'éclairage urbain
  - .. Mise en place d'illuminations de Noël et de feux tricolores en LED
  - .. Certificat d'économie d'énergie 2008-2009 : isolation, fenêtres, chaudières, ...
  - .. Réfection de 5 groupes scolaires
  - .. Multiplication par 2 des déplacements domicile-travail en modes doux et utilisation des vélos de service pour 5 % des trajets professionnels
  - .. Achat d'un véhicule électrique par le Centre Technique Municipal
  - .. Diminution de 35 % de la consommation de papier dans les bureaux
  - .. Diminution de 25 % de la consommation de sel de déneigement
  - .. Multiplication par 2 du nombre de visiteurs venant en bus dans les équipements communaux
  - .. Division par 2 du volume de papier non récupéré dans les bureaux
  - .. Division par 2 de la quantité de désherbant
  - .. Diminution de 5 % du nombre d'élèves venant à l'école en voiture, notamment par l'intermédiaire des pédibus

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Réduction de 20 % des émissions de GES	Révision du Bilan Carbone	Direction de l'Environnement
Maitrise d'ouvrage	Ville de Belfort	Contact	Coralie Silvestre coraliesilvestre@mairie-belfort.fr

# Fiche Action n°15

## Mobiliser les communes de la CAB

- .. Orientation stratégique : Lutter contre l'étalement urbain
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

Les communes de la CAB veulent être exemplaires en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, elles doivent faire face à une augmentation du prix des énergies, qui impacte significativement leurs budgets de fonctionnement.

### Contenu de l'action :

- .. Renforcer les communes de l'agglomération sur les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie
- .. Aider les communes à mener une réflexion afin de réduire leur consommation énergétique
- .. Recenser les actions déjà entreprises par les communes adhérentes, diffuser les bonnes pratiques

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Mise en place d'actions communales	. Réduction des consommations d'énergie dans les communes de la CAB . Réduction des émissions de gaz à effet de serre des communes de la CAB	Service Environnement de la CAB
Maitrise d'ouvrage	Communes adhérentes	Contact	Coralie Silvestre coraliesilvestre@mairie-belfort.fr
Partenaire référent	Service Environnement CAB SIAGEP		



# Fiche Action n°16

## Mise en place de la collecte sélective des déchets en porte-à-porte

- .. Orientation stratégique : Réduction des déchets
- .. Périmètre : Politiques publiques

### Contexte et enjeux :

En 2011, la CAB collectait 50 442 tonnes de déchets, dont 31 080 tonnes d'ordures ménagères. Le traitement de ces déchets ménagers nécessite d'importantes consommations d'énergie. Il est en effet responsable de 6 % des consommations d'énergie de la CAB. Par ailleurs, l'incinération des déchets contribue aux émissions de gaz à effet de serre (14 % du total).

La mise en place de la collecte sélective des déchets en porte-à-porte ainsi que les campagnes de sensibilisation auprès des habitants et la création de déchetteries vont participer à la diminution de la production d'ordures ménagères, et donc des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

### Contenu de l'action :

- .. Mise en place de la collecte sélective des déchets en porte-à-porte
- .. Sensibilisation des habitants au tri des déchets - Ambassadeurs du tri
- .. Mise en place de déchetteries
- .. Mise en place de conteneurs enterrés

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012	Mise en place de la collecte sélective sur l'ensemble de la CAB	Nombre de bacs distribués	
2012-2014	. Sensibilisation au tri  . Augmentation de la fréquentation des déchetteries	. Nombre de visites chez le particulier des ambassadeurs de tri  . Nombre de passages annuels	Service ordures ménagères de la CAB
Maitrise d'ouvrage	CAB	Contact	Franck Renaud frenaud@agglo-belfort.fr

# Fiche Action n°17

## Encourager la production d'énergies renouvelables

- .. Orientation stratégique : Énergies renouvelables
- .. Périmètre : Externe

### Contexte et enjeux :

La production totale d'énergie en Franche-Comté s'élève en 2008 à 485 ktep. Elle est à 85 % d'origine renouvelable et à 15 % issue d'électricité thermique classique, principalement la cogénération. La Franche-Comté ne produit ni combustibles fossiles ni électricité nucléaire.

Cette production représente 15 % des consommations d'énergie finale de la région. La Franche-Comté a donc une dépendance énergétique forte.

Le bois énergie est la principale source d'énergie renouvelable en Franche-Comté, représentant plus de 70 % de la production totale d'énergies renouvelables en 2008.

### Contenu de l'action :

- .. Participer à la réflexion sur les énergies innovantes via la recherche et la vallée de l'énergie
- .. Participer à la réflexion sur le devenir de la filière bois-énergie notamment à travers le plan d'approvisionnement territorial Nord/Franche-Comté.
- .. Soutenir les initiatives locales en termes de production d'énergies renouvelables (développement de chaufferies bois,...)

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Validation du plan régional d'approvisionnement en bois	Plan approvisionnement validé	ADEME / Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine
Maitrise d'ouvrage	ADEME et Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine	Contacts	Florent Moragas (ADEME) florent.moragas@ademe.fr
Partenaire référent	CAB - Environnement		Neige Begel (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine) nbegel@pays-aireurbaine.com

# Fiche Action n°18

## Amélioration de la qualité de l'air

- .. Orientation stratégique : Atmosphère
- .. Périmètre : Politique publique

### Contexte et enjeux :

L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est aujourd'hui concernée par un dépassement des valeurs limites pour les particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm (PM 10). La mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère est donc obligatoire pour l'aire urbaine.

### Contenu de l'action :

- .. Sensibiliser les jardiniers à l'interdiction de brûlage des déchets verts
- .. Améliorer la diffusion de l'information concernant la qualité de l'air
- .. Informer des habitants de l'aire urbaine sur la combustion de biomasse : qualité des équipements achetés, dimensionnement des installations, qualité du combustible...
- .. Sensibiliser les maires à la qualité de l'air
- .. Promouvoir le compostage individuel et collectif

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012	Validation du PPA	Arrêtés préfectoraux	Préfet
2012-2014	Diffusion d'un bulletin mensuel concernant la qualité de l'air	Nombre de bulletins diffusés	CAB
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	Etat	<b>Contact</b>	Fabienne Perrigouard fabienne.perrigouard @developpement-durable.gouv.fr

# Fiche Action n°19

## Adaptation au changement climatique

- .. Orientation stratégique : Énergies renouvelables
- .. Périmètre : Externe

### Contexte et enjeux :

Le conseil économique et social de Franche-Comté a décidé d'impulser une réflexion sur le changement climatique. Ainsi, il a édité un rapport\* dont l'objectif est de sensibiliser chaque acteur franc-comtois aux effets des évolutions climatiques et aux actions possibles à entreprendre. Les modèles climatiques issus de cette étude montrent une double évolution du climat : augmentation de la température moyenne annuelle et modification du régime annuel de pluviométrie. Des actions et des adaptations devront être mises en place dans les domaines de la protection de la ressource en eau, mais aussi dans l'agriculture, le tourisme, l'habitat,...

\*[http://www.cese.franche-comte.fr/uploads/tx\\_dklikpublications/changementclimatique\\_01.pdf](http://www.cese.franche-comte.fr/uploads/tx_dklikpublications/changementclimatique_01.pdf)

### Contenu de l'action :

- .. Sensibiliser les communes au changement climatique
- .. Recenser les actions déjà entreprises par les communes adhérentes et diffuser les bonnes pratiques face aux changements climatiques à venir.

### Objectifs et indicateurs :

Période	Objectifs	Indicateurs	Source
2012-2014	Mise en place d'actions communales	. Réduction des émissions de gaz à effet de serre des communes de la CAB . Réduction des émissions de gaz à effet de serre des communes de la CAB	Service environnement de la CAB
<b>Maitrise d'ouvrage</b>	CAB	<b>Contact</b>	Coralie Silvestre coraliesilvestre@mairie-belfort.fr
<b>Partenaire référent</b>	CAB - Service environnement		

# Plan Climat Energie

**Le Plan Climat,  
c'est l'affaire de tous !**



**Pour tout renseignement complémentaire :  
Communauté de l'Agglomération Belfortaine  
Tél. 03 84 54 24 24  
[www.agglo-belfort.fr](http://www.agglo-belfort.fr)**